

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC CÔTE-DE-BEAUPRÉ
MUNICIPALITÉ DE BOISCHATEL**

Boischatel, le 15 mars 2021

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de Boischatel, tenue le 15^e jour du mois de mars 2021, à 19h par vidéoconférence, conformément à l'autorisation temporaire du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Sont présents et forment quorum sous la présidence de monsieur le maire Benoit Bouchard, mesdames les conseillères Natasha Desbiens et Martine Giroux, messieurs les conseillers Michel Cauchon, Daniel Morin, Nelson Bernard et Vincent Guillot. Le directeur général, la directrice générale adjointe/greffière-trésorière et le greffier-trésorier adjoint sont également présents.

Après un court moment de silence, monsieur le maire procède à l'ouverture de la séance.

ORDRE DU JOUR

1. Embauche – Coordonnateur des loisirs et de la culture
2. Adoption des états financiers 2019 de PLUMobile – Transport collectif et adapté
3. Adoption du budget 2020 de PLUMobile – Transport collectif et adapté
4. Adoption du budget 2020 révisé de PLUMobile – Transport collectif et adapté
5. Adoption du plan d'optimisation de PLUMobile – Transport collectif et adapté
6. Période de questions :
 - 6.1 Membres du Conseil
 - 6.2 Public
7. Levée / Ajournement

Après avoir constaté le quorum, monsieur le maire procède à l'ouverture de la séance spéciale convoquée conformément aux articles 152 et 157 du Code municipal.

2021-03-082

1. Embauche – Coordonnateur des loisirs et de la culture

Considérant le changement de poste de madame Amélie Bédard;

Considérant que le service des loisirs et de la culture doit procéder à l'embauche d'un coordonnateur aux loisirs et à la culture;

Considérant qu'une offre d'emploi a été publiée;

Considérant le processus de sélection des candidats;

Considérant que le candidat proposé répond aux exigences du poste;

Considérant la recommandation du comité de sélection;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Vincent Guillot et résolu unanimement de procéder à l'embauche de monsieur Billy Boisvert pour le poste de coordonnateur des loisirs et de la culture.

2021-03-083

2. Adoption des états financiers 2019 de PLUMobile – Transport collectif et adapté

Considérant que la Municipalité de Boischatel, autorité compétente en matière de transport, a conclu une entente le 29 octobre 2019 avec Développement Côte-de-Beaupré, les nommant comme organisme délégué pour le transport collectif et adapté sur son territoire;

Considérant que Développement Côte-de-Beaupré organise, sous la dénomination sociale de « PLUMobile – Organisateur de déplacements », du transport collectif et adapté;

Considérant que la Municipalité de Boischatel offre les services de transport collectif et adapté par l’entremise de PLUMobile depuis 2019 et qu’elle appuie financièrement PLUMobile – Organisateur de déplacements;

Considérant que PLUMobile présente un état des résultats 2019 avec des revenus pour la municipalité Boischatel de 277 583\$ ainsi que des dépenses de 277 583\$;

Pour ces motifs, il est proposé par madame la conseillère Natasha Desbiens et résolu unanimement que le Conseil municipal adopte les états financiers 2019 de PLUMobile.

2021-03-084

3. Adoption du budget 2020 de PLUMobile – Transport collectif et adapté

Considérant que la Municipalité de Boischatel, autorité compétente en matière de transport, a conclu une entente le 29 octobre 2019 avec Développement Côte-de-Beaupré, les nommant comme organisme délégué pour le transport collectif et adapté sur son territoire;

Considérant que Développement Côte-de-Beaupré organise, sous la dénomination sociale de « PLUMobile – Organisateur de déplacements », du transport collectif et adapté;

Considérant que la Municipalité de Boischatel offre les services de transport collectif et adapté par l’entremise de PLUMobile depuis 2019 et qu’elle appuie financièrement PLUMobile – Organisateur de déplacements;

Considérant que PLUMobile a produit un budget pour Boischatel pour l’année 2020. Ce budget propose des revenus de 706 356\$ et des dépenses de 691 464\$ pour un surplus d’exercice de 14 892 \$;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Morin et résolu unanimement que le Conseil municipal adopte le budget 2020 de PLUMobile.

2021-03-085

4. Adoption du budget 2020 révisé de PLUMobile – Transport collectif et adapté

Considérant que la Municipalité de Boischatel, autorité compétente en matière de transport, a conclu une entente le 29 octobre 2019 avec Développement Côte-de-Beaupré, les nommant comme organisme délégué pour le transport collectif et adapté sur son territoire;

Considérant que Développement Côte-de-Beaupré organise, sous la dénomination sociale de « PLUMobile – Organisateur de déplacements », du transport collectif et adapté;

Considérant que la Municipalité de Boischatel offre les services de transport collectif et adapté par l’entremise de PLUMobile depuis 2019 et qu’elle appuie financièrement PLUMobile – Organisateur de déplacements;

Considérant que la pandémie de COVID-19 a entraîné des changements dans les prévisions annuelles;

Considérant que le ministère des Transports dans le cadre du PAUTC demande un budget révisé prenant en considération les impacts de la pandémie sur les activités de PLUMobile;

Considérant que nous présentons un Budget Révisé PLUMobile 2020 à la demande du MTQ. Le budget propose des revenus de 706 356 \$ et des dépenses de 691 464 \$ pour un surplus d'exercice de 14 892 \$;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Michel Cauchon et résolu unanimement que le Conseil municipal adopte le budget 2020 révisé de PLUMobile.

2021-03-086

5. **Adoption du plan d'optimisation de PLUMobile – Transport collectif et adapté**

Considérant que la Municipalité de Boischatel, autorité compétente en matière de transport, a conclu une entente le 29 octobre 2019 avec Développement Côte-de-Beaupré, les nommant comme organisme délégué pour le transport collectif et adapté sur son territoire ;

Considérant que Développement Côte-de-Beaupré organise, sous la dénomination sociale de « PLUMobile – Organisateur de déplacements », du transport collectif et adapté;

Considérant que la Municipalité de Boischatel offre les services de transport collectif et adapté par l'entremise de PLUMobile depuis 2019 et qu'elle appuie financièrement PLUMobile – Organisateur de déplacements;

Considérant que la pandémie de COVID-19 a entraîné des changements dans les prévisions annuelles;

Considérant que le ministère des Transports dans le cadre du PAUTC exige un plan d'optimisation prenant en considération les impacts de la pandémie sur les activités de PLUMobile ;

Considérant que le plan d'optimisation de PLUMobile propose des économies de 21 164 \$.

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Nelson Bernard et résolu unanimement que le Conseil municipal adopte le plan d'optimisation de PLUMobile.

2021-03-087

6. **Période de questions :**

Monsieur le maire donne la parole aux membres du Conseil municipal, les sujets ou commentaires ont porté sur :

- Aucune question

De la part de l'assistance :

- Aucune question

La période de questions a débuté à 19h03 s'est terminée à 19h03.

2021-03-088

7. **Levée de l'assemblée**

Il est proposé par martine Giroux et résolu unanimement que la présente assemblée soit levée à 19h04.

ASSISTANCE : 0 personne

Benoit Bouchard
Maire

Daniel Boudreault
Greffier-trésorier adjoint

« Je, Benoit Bouchard, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».